

Atout ZORN



☑ Projets 2014 :
Bâtiment multisport, Halte fluviale...

☑ Nos engagements
environnementaux

☑ Rand'O Folies
du 12 au 15 juin 2014

UNE NOUVELLE ANNÉE DYNAMIQUE AU SERVICE DE TOUS

En ce début 2014, l'Atout Zorn met l'accent sur le dynamisme et l'actualité de notre Communauté de Communes au service des citoyens et de toutes ses Communes.

Par ses actions, la Communauté de Communes est, avec les Communes, au plus près des citoyens, des associations et des entreprises dans un esprit d'intérêt général.

C'est au mois de mars prochain que nous aurons à nous prononcer sur l'avenir que nous souhaitons pour

nos Communes et pour notre Communauté de Communes, au travers de l'élection des conseillers municipaux.

En cette période particulièrement difficile, les équipes de notre collectivité se devront d'assurer un service de proximité, de qualité, fédérer autour de projets collectifs et structurants, contribuer au développement économique, social et culturel avec la mise en œuvre de projets responsables partagés par nos Communes.

Enfin, c'est toujours avec autant de plaisir que nous mettons à l'honneur les bilans et les projets de notre Pays de la Zorn que je vous laisse découvrir dans ce numéro.

Bonne lecture,

Bernard INGWILLER,
Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn



La Maison du Pays de la Zorn



Lieu de service et de proximité, les locaux administratifs de notre territoire achèvent leur première année effective de fonctionnement.

En 2013, plus de 4500 personnes se sont rendues dans les différents services permanents de la Maison.

En effet, les usagers ont pu trouver réponse auprès des services administratifs de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

De même, les services à la personne comprenant le centre médicosocial, l'ABRAPA, le relais assistantes maternelles et la

mission locale sont à la disposition et à l'écoute de tous nos concitoyens pour améliorer le quotidien de chacun.

Enfin, nos élus, le Député et la Conseillère Générale, tiennent également des permanences ou sont disponibles sur rendez-vous.

Depuis cette année, l'association CRESUS, conseil en surendettement, est présente une semaine sur deux.

Sommaire

3 La Maison du Pays de la Zorn - NOS VISITEURS 2013

4 Projet de construction - BÂTIMENT MULTISPORT - SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DU PAYS DE LA ZORN

5 Finances - COMPTE ADMINISTRATIF "BUDGET PRINCIPAL" 2013 - COMPTE ADMINISTRATIF "ORDURES MÉNAGÈRES" 2013 - MUTUALISATION DE LA COMPTABILITÉ

7 Environnement - GESTION ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU - L'ÉTUDE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE - LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DU PAYS DE LA ZORN

10 Ato-o - SAISON ESTIVALE 2013 - LES TRAVAUX 2013 - LES HORAIRES

12 Service enfance & jeunesse - BUDGETS DES STRUCTURES

Animation jeunes - INTERVIEW

17 Vie associative - BMI - SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

18 Tourisme - ACCUEIL DES PLAISANCIERS - L'ARCHE & L'ACHA - EXPOSITION: NAPPE PHRÉATIQUE

Atout ZORN n°33

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58 - Fax. 03 88 91 92 65

www.payszorn.com
Directeur de publication: B. INGWILLER, Président
Coordination: V. HURSTEL
Maquette/illustration: Et Cetera Graphique
Impression: Cathal / ISSN: 1620-1833
Photographie: Pays Zorn

Dépôt légal: Février 2014

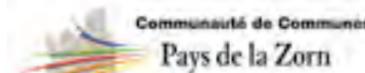
NOS VISITEURS 2013

CCPZ	1 166	26%
SDEA	504	11%
CMS	775	17%
Mission locale	355	8%
ABRAPA	490	11%
RAM	1 111	25%
CPAM	70	2%
CG	29	1%
Total	4 500 visites	100%

Retrouvez les horaires d'ouverture et de permanence sur le site internet ou auprès du service accueil de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

CONTACT :

Maison du Pays de la Zorn
Communauté des Communes
Tél. 03 88 91 96 58
Mail : secretariat.general@payszorn.com
Site : www.payszorn.com



Projet de construction

■ BÂTIMENT MULTISPORT – TENNIS COUVERT HOCHFELDEN

La construction de courts de tennis couverts est au centre d'un projet préparé actuellement par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Le site sportif, rue des 4 vents à Hochfelden, regroupe actuellement le centre aquatique ATOO-O de la Communauté de Communes et le complexe sportif communal. Ce troisième projet permettra de compléter les besoins d'équipements identifiés sur notre territoire.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte DOSSMANN de Wingersheim pour une construction estimée à 650 000 € HT.

D'une superficie de 1 700 m², le bâtiment regroupera 2 courts de tennis et un sol synthétique parfaitement adapté aux jeux de balles. Les écoles et le collège de notre territoire pourront également y pratiquer le badminton puisque ce type de marquage et les équipements de jeux sont prévus au projet.



Photo extérieure

- ➔ 10 ans de discussion
- ➔ 2010 lancement d'une étude de faisabilité
- ➔ Mars 2013 validation du lieu d'implantation
- ➔ Juillet 2013 choix du maître d'œuvre
- ➔ Novembre 2013 dépôt du permis de construire

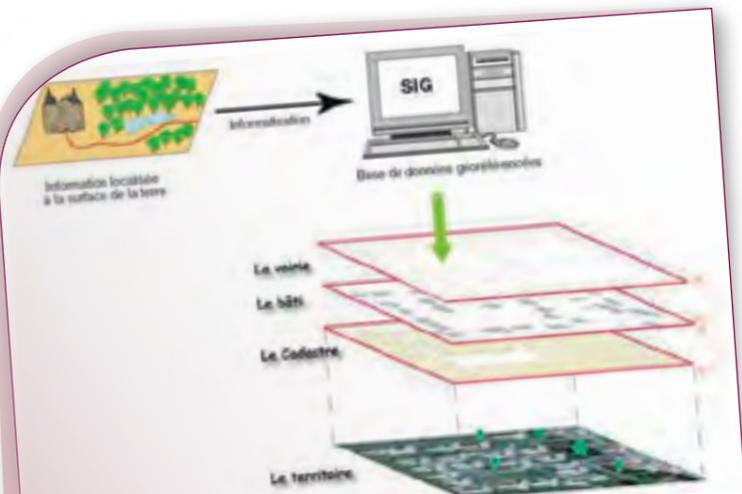


photo aménagement intérieur

■ LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DU PAYS DE LA ZORN

■ QU'EST-CE QU'UN SIG ?

Un **Système d'Information Géographique (SIG)** est un outil informatique qui stocke toutes les données d'urbanisme et les réseaux d'un territoire.



- ➔ Etude de faisabilité 13 000 € HT
– 5 000 € de subvention CG67
- ➔ Acquisition des logiciels 25 000 € HT
– 10 000 € de subvention CG67
- ➔ Installation opérationnelle au 2^{ème} semestre 2014

■ A QUOI SERT UN SIG ?

- **il permet d'observer et connaître précisément le territoire** : en identifiant les installations de nos partenaires (réseaux eau, électricité, éclairage public, téléphone...),
- **c'est une aide à la décision pour les communes** en matière d'aménagement du territoire,
- **il optimise la gestion du service public** en permettant aux agents de disposer d'une information claire et fiable rapidement,
- **c'est un outil de communication** pour présenter son territoire.

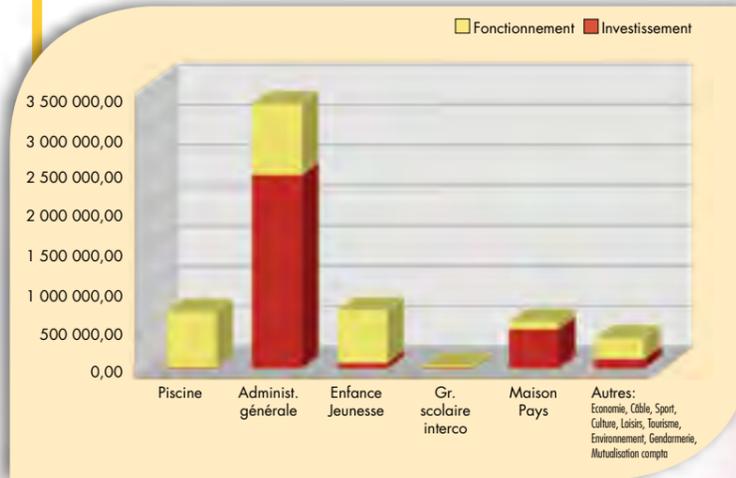
Un bureau d'étude a été mandaté pour identifier les besoins du territoire : **le cadastre, les documents d'urbanismes et les réseaux secs.**

Ensuite, une entreprise spécialisée se chargera de déployer le logiciel dans les communes. L'installation sera opérationnelle au deuxième semestre 2014 pour obtenir des cartographies à la demande.

Compte Administratif « Budget Principal » 2013

■ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

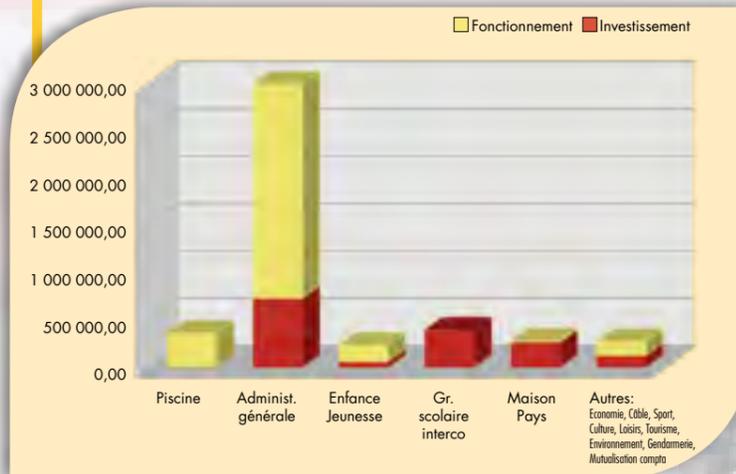
TOTAL 5 705 004,82€



	Investissement	Fonctionnement
Piscine	15 000,72	689 810,51
Economie	11 285,49	7 686,00
Administ. générale	2 405 223,94	874 265,81
Sport, culture, loisirs	36 091,70	81 282,50
Câble	10 846,79	35 768,40
Tourisme	15 967,71	45 573,28
Enfance Jeunesse	77 219,98	648 340,46
Environnement	41 063,22	4 891,13
Gr. scolaire interco,	18 614,92	16 646,63
Gendarmerie	434,15	77 782,44
Maison Pays	493 712,99	87 311,73
Mutualisation compta	8 875,92	1 308,40
Total	3 134 337,53	2 570 667,29

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

TOTAL 4 542 744,69€



	Investissement	Fonctionnement
Piscine	7 779,19	354 316,97
Economie	37 529,00	0,00
Administ. générale	732 817,65	2 262 888,37
Sport, culture, loisirs	11 541,22	11 782,28
Câble	7 184,00	1 007,63
Tourisme	12 617,32	9 771,30
Enfance Jeunesse	62 445,53	172 143,21
Environnement	57 018,76	0,00
Gr. scolaire interco,	396 877,26	0,00
Gendarmerie	0,00	118 862,72
Maison Pays	270 021,60	9 160,68
Mutualisation compta	232,00	6 748,00
Total	1 596 063,53	2 946 681,16

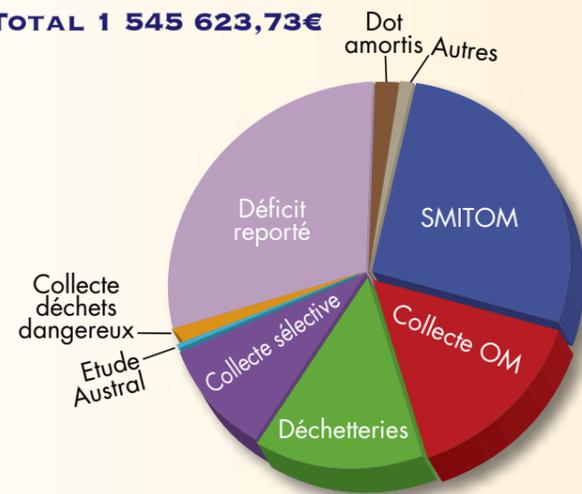
DÉFICIT GLOBAL - TOTAL 1 162 260,13 €

Etat de la dette	Montant d'origine	Dette au 1/01/14	Capital 2013	Intérêt 2013
175,66 €/hab. au 1 ^{er} janvier 2014				
Emprunt Crédit Mutuel	1 500 000,00	1 398 371,86	52 362,60	57 427,96
Emprunt Caisse d'épargne	1 480 978,00	1 347 689,98	59 239,12	56 851,05
Total	2 980 978,00	2 746 061,84	111 601,72	114 279,01

Compte Administratif «ordures ménagères» 2013

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL 1 545 623,73€

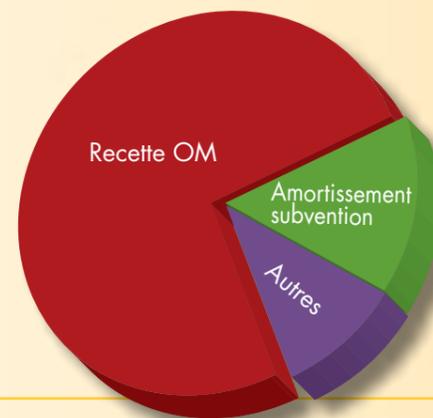


Traitement SMITOM	330 639,98
Collecte OM	296 307,67
Déchetterie	200 839,67
Collecte sélective	160 417,93
Etude Austral	10 136,10
Collecte déchets dangereux	37 526,48
Déficit reporté	397 030,87
Dotation amortissement	83 648,00
Autres	29 077,03

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL 1 338 427,44€

Recette OM	1 281 341,34
Amortis subvention	33 226,03
Autres	23 993,07



La gestion écologique des cours d'eau

■ MOULIN DE WILWISHEIM



- 2006 première étude
- 2009 définition d'un cahier des charges de travaux
- 2013 arrêté préfectoral autorisation les travaux
- 2014 lancement des travaux
- Coût estimé de 320 000 € HT
- 80% de subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Général du Bas-Rhin

Dans le cadre de sa compétence de gestion des cours d'eau, la Communauté de Communes va entreprendre des travaux au Moulin de Wilwisheim afin d'assurer la continuité écologique de la rivière.

L'opération consiste à effacer les organes hydrauliques du Moulin et à entreprendre des actions de renforcement des fondations du bâti et des berges. L'ouvrage sera remplacé par un seuil fixe équipé d'un dispositif de franchissement piscicole.

Ces travaux d'intérêt généraux respectent des principes stricts relatifs à la loi sur l'eau et aux directives Européennes.

■ MOULIN DE HOCHFELDEN

En partenariat avec la municipalité de Hochfelden, une étude pour la restauration des ouvrages de la commune se concrétise dans un esprit d'aménagement global du site.

Les actions menées par la Communauté de Communes ont pour but de préserver le cours d'eau selon la réglementation. Pour ce faire, toutes les précautions d'analyse sont portées à l'étude compte tenu de l'implantation stratégique du Moulin (voie ferrée, habitations...).

Mutualisation de la comptabilité

Dans un contexte de crise et de restriction budgétaire, l'actualité publique préconise **la mutualisation des moyens** dans les collectivités territoriales.

Les élus de la Communauté de Communes ont adhéré à cette prise de conscience en adoptant dès janvier 2013 une stratégie en matière comptable : « faire effectuer les écritures comptables communales par les services de la Communauté de Communes ».

Dès 2013, **Geiswiller, Grassendorf, Mittelhausen et Wingersheim** ont été les précurseurs de cette démarche et entendent bien profiter de ce transfert de prestations pour mettre en œuvre de manière sereine les nouvelles directives de dématérialisation de la Direction des Finances Publiques.

Depuis le 1er janvier 2014, les Communes de **Hohatzenheim, Ingenheim et Zoebersdorf** se sont associées à ce service, moyennant une contribution aux charges de fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Ce premier pas, certes frémissant, sera sans doute décisif pour engager d'autres mutualisations dans le seul but d'aider les élus, d'alléger la gestion municipale, de spécialiser les fonctions et de renforcer l'intercommunalité dans ses compétences au service des Communes.

L'étude de l'énergie éolienne



En 2009 la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a été identifiée par une société privée pour développer un projet de deux parcs Eoliens sur notre territoire.

Ce dossier a été analysé pendant 4 années dans de nombreuses réunions de travail, rencontres techniques, avis d'experts et finalement le Conseil Communautaire et les communes concernées ont décidé de ne pas poursuivre ce projet. Les aléas du vent, l'intégration dans le paysage, les risques de nuisances sonores et sur la santé, ont conduit les élus à adopter un principe de précaution.

Les engagements environnementaux du Pays de la Zorn

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS

Après une période d'expérimentation, 2013 a été une première année accomplie pour la gestion des déchets de notre territoire par la redevance incitative.

La prestation de collecte des ordures ménagères et la gestion de nos déchetteries ont, jusqu'à présent, été exécutées par la société SITA Alsace dont le contrat arrivait à échéance le 31 octobre 2013.

Suite à une mise en concurrence, pour une nouvelle période de 5 ans :

- ➔ La mission de collecte des ordures ménagères résiduelles et des recyclables a été confiée à la société SITA Alsace pour 488 000 € / an.
- ➔ La gestion des déchetteries de Bossendorf et de Mutzenhouse a été attribuée à l'entreprise EDIB pour 199 000 € / an.

MAINTENIR LES TARIFS ET LES EFFORTS DE TRI

Pour la 3^{ème} année consécutive, les tarifs seront maintenus et ne subiront donc ni variation, ni augmentation. C'est la conséquence de la mise en œuvre de la collecte sélective et des gestes de tri des usagers.

L'objectif, que les élus du territoire se sont fixés, porte donc progressivement ses fruits et la prise de conscience des administrés sur la valorisation des déchets est rassurante.

Les efforts doivent être poursuivis, car les caractérisations (échantillon trié manuellement) sont surprenantes et vous trouverez ci-contre les statistiques d'une récente analyse :

Matières contenues dans le bac de tri Exemple d'un bac de 660 litres	Poids net	%
Acier	3,10 kg	6,09
Aluminium	0,16 kg	0,31
PCC (briques alimentaires)	1,40 kg	2,75
PCNC (autre emballage papier-carton)	7,44 kg	14,61
PCM (papiers et cartons mêlés)	6,32 kg	12,41
Journaux-magazines	17,40 kg	34,16
PEHD (bidons plastiques)	2,03 kg	3,99
PET clair (bouteilles et flacons)	4,60 kg	9,03
PET coloré (bouteilles et flacons)	0,69 kg	1,35
Impropre-REFUS	7,80 kg	15,31
Poids total	50,94 kg	100,00

15,31 % des matières dans la poubelle de tri jaune ne sont pas conformes.

Nous vous recommandons de suivre strictement les consignes énoncées dans nos différentes brochures de communication, d'observer les directives de nos ambassadeurs de tri ou de téléphoner à la Communauté de Communes en cas de doute.

Plus **ce taux de refus** est important, plus **la collectivité est pénalisée financièrement !**

MODERNISER LA GESTION DES DÉCHETTERIES

Des travaux sont entrepris dans les deux déchetteries pour, d'une part mettre aux normes les installations conformément aux besoins des usagers et aux consignes de sécurité, et d'autre part équiper les entrées d'un système de gestion des accès. Cette gestion répond à plusieurs objectifs dont le principal est la maîtrise des coûts. En effet, les déchetteries seront ainsi réservées aux usagers résidant sur le territoire avec des conditions optimales d'accueil et de conseil.

Les travaux, d'un montant de 183 240 €, ont débuté en novembre 2013 et les installations seront opérationnelles en avril 2014.

- ➔ Accès aux déchetteries par badge
- ➔ Un badge remis à chaque propriétaire d'une poubelle
- ➔ Des accès comptabilisés à partir d'avril 2014
- ➔ 8 mois de période test – mesure et évaluation des accès



JOURS FÉRIÉS: CALENDRIER DE RATTRAPAGE 2014

Jour férié	Communes concernées	Flux*	Jour de rattrapage
vendredi 18 avril	Hochfelden	OM	jeudi 17 avril
lundi 21 avril	Alteckendorf - Bossendorf - Ettendorf - Grassendorf - Lixhausen - Minversheim - Mutzenhouse - Ringeldorf - Schaffhouse sur Zorn	OM	samedi 19 avril
lundi 21 avril	Geiswiller - Issenhausen - Melsheim - Scherlenheim - Wilwisheim - Zoebersdorf	CS	samedi 19 avril
jeudi 8 mai	Hochfelden - Wickersheim - Wilshausen	CS	samedi 10 mai
lundi 9 juin	Alteckendorf - Bossendorf - Ettendorf - Grassendorf - Lixhausen - Minversheim - Mutzenhouse - Ringeldorf - Schaffhouse sur Zorn	OM	samedi 7 juin
lundi 14 juillet	Alteckendorf - Bossendorf - Ettendorf - Grassendorf - Lixhausen - Minversheim - Mutzenhouse - Ringeldorf - Schaffhouse sur Zorn	OM	samedi 12 juillet
lundi 14 juillet	Geiswiller - Issenhausen - Melsheim - Scherlenheim - Wilwisheim - Zoebersdorf	CS	samedi 12 juillet
vendredi 15 août	Hochfelden	OM	jeudi 14 août
vendredi 15 août	Alteckendorf - Bossendorf - Ettendorf - Grassendorf - Lixhausen - Minversheim - Mutzenhouse - Ringeldorf	CS	samedi 16 août
mardi 11 novembre	Geiswiller - Issenhausen - Melsheim - Scherlenheim - Schwindratzheim - Wickersheim - Wilshausen - Wilwisheim - Zoebersdorf	OM	jeudi 13 novembre
vendredi 26 décembre	Hochfelden	OM	samedi 27 décembre
jeudi 1 janvier 2015	Hochfelden - Wickersheim - Wilshausen	CS	samedi 3 janvier 2015

Centre aquatique ATOO-O

RETOUR SUR UNE ANNÉE 2013 : DYNAMISME ET SPORTIVITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN.

Cette année, 115 000 personnes ont fréquenté le centre aquatique ATOO-O. Petite baisse par rapport à 2012, d'environ 5 000 entrées, puisque l'absence du soleil printemps-été a joué en notre défaveur.

SAISON ESTIVALE 2013

Pour juillet et août, 24 000 personnes ont profité de notre structure et des différentes activités proposées : aquagym, plongeon...

Notre clientèle déplorait que le dimanche ne soit pas ouvert en continu au mois de juin, surtout quand il fait très beau. La Communauté de Communes a tenu compte de cette forte demande et a ouvert la piscine en continu les dimanches du mois de juin depuis 2013.



UNE ACTIVITÉ PHARE – L'AQUAGYM

Pour la saison 2013-2014, la Communauté de Communes a instauré une Charte aquagym qui présente les modalités de mise en œuvre de l'activité.

Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à une réunion d'information organisée en septembre à la Maison du Pays de la Zorn. Les élus et les auditeurs présents ont pu, ensemble, discuter du fonctionnement des séances d'aquagym afin d'améliorer le service à la clientèle.

CONTACT:

Centre aquatique Atoo-o

rue des Quatre Vents
67270 HOCHFELDEN
03 88 02 20 40

Mail: atoo-o@payszorn.com

Site: www.payszorn.com

LES FERMETURES 2014

- vendredi 18 avril : vendredi Saint
- dimanche 20 avril : Pâques
- jeudi 1^{er} mai : fête du travail
- jeudi 8 mai : armistice 1945 et compétition du club de natation
- samedi 1^{er} novembre : Toussaint
- fermeture de Noël : dates non définies

Le centre aquatique Atoo-o sera également fermé pour cause de vidange :

- du mardi 18 mars au 23 mars inclus
- du lundi 1^{er} septembre au samedi 13 septembre inclus

LES TRAVAUX 2013

Le hall d'entrée du centre aquatique a été transformé. L'aquarium, installé depuis 2001, a été remplacé par un écran d'information. La Communauté de Communes a souhaité libérer l'espace pour améliorer l'accueil de notre clientèle.

Avant travaux



Après travaux



RAPPEL SUR LES HORAIRES

	Périodes		
	Scolaire	Vacances scolaire	Estivale
Lundi	12h - 13h45	12h - 18h	10h - 20h
Mardi	12h - 13h45 16h - 21h	10h - 21h	10h - 21h
Mercredi	13h - 18h	10h - 18h	10h - 20h
Jeudi	16h - 19h	10h - 19h	10h - 20h
Vendredi	12h - 21h	10h - 21h	10h - 21h
Samedi	13h - 18h	10h - 18h	10h - 19h
Dimanche	9h - 13h 15h - 18h	9h - 13h 15h - 18h	10h - 19h

N'oubliez pas !

Les dimanches du mois de juin sont ouverts comme en juillet et en août **c'est-à-dire de 10h à 19h.**

Par contre en décembre, Atoo-O fermera ses portes **à 13 h** tous les dimanches.

ATTENTION !

Le centre aquatique est joignable par téléphone aux horaires d'ouverture au public (voir horaires ci-dessus).

En cas de fermeture, un répondeur est à votre disposition pour prendre votre message et vous informer sur les horaires d'ouverture.

Vous retrouvez toutes les dates, horaires et tarifs du centre aquatique Atoo-o sur notre site internet **www.payszorn.com**

Enfance et jeunesse

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organise des services d'accueil de la petite enfance de 3 mois à 12 ans. Diverses structures sont accessibles sur notre territoire et développent ainsi une offre complète de qualité, gérée par des associations spécialisées dans le domaine.

LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) 0-3 ANS

Lieu d'information et de rencontre, les 175 assistantes maternelles de notre territoire et les parents en recherche d'un mode de garde, peuvent y trouver de nombreux conseils. Des ateliers d'éveil sont organisés deux fois par semaine par notre animatrice et se déroulent à la Maison du Pays de la Zorn.

BUDGET RAM 2013

DEPENSES		RECETTES		
dépenses de fonctionnement du RAM	41 000 €	subvention de la CAF	14 000 €	31%
frais directs CCPZ				
charges du bâtiment	3 800 €	frais directs CCPZ	3 800 €	69%
		contribution CCPZ versée à l'AASBR	27 000 €	
TOTAL DEPENSES	44 800 €	TOTAL RECETTES	44 800 €	

LE MULTI-ACCUEIL DE HOCHFELDEN 3 MOIS - 4 ANS

Avec 35 places, les 12 salariées de la structure, accueillent de façon hebdomadaire 63 enfants d'une vingtaine de communes de notre territoire. Vu l'engouement du service seuls les résidents du Pays de la Zorn bénéficient de ce service. Un travail de partenariat est développé avec le RAM pour trouver avec les parents une solution de garde.

BUDGET MULTI-ACCUEIL 2013

DEPENSES		RECETTES		
dépenses de fonctionnement du multi-accueil	480 000 €	participation des parents	170 000 €	33%
		subvention CAF versée à l'AASBR	195 000 €	37%
frais directs CCPZ				
réparations	4 642 €	frais directs CCPZ	41 872 €	30%
contrats d'entretien	1 338 €	contribution CCPZ versée à l'AASBR	115 000 €	
investissements	35 892 €			
TOTAL DEPENSES	521 872 €	TOTAL RECETTES	521 872 €	



CONTACT :

RAM

Violaine GOETZ
Tél : 03 88 02 27 59
Mail : ram.hochfelden@asbr.com

Multi Accueil

Brigitte Jeudy Dankert
Tél : 03 88 02 26 78
Mail : ma.hochfelden@asbr.com

Arc-en-Ciel à Hochfelden

Raphaële HUTET
Tél : 03 69 42 01 45
Mail : periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr

CONTACT :

Périscolaire à Schwindratzheim

Christel REINHARD
Tél : 03 88 02 26 15
Mail : periscolaire.schwindratzheim@alef.asso.fr

Périscolaire Décapole à Wickersheim

Thomas HESCHUNG
Tél : 03 88 03 47 59
Mail : periscolaire.wickersheim@alef.asso.fr

LES PERISCOLAIRES,

Nos trois structures périscolaires couvrent, actuellement, 18 communes de notre territoire pendant le temps scolaire. Les mercredis et les vacances scolaires sont eux ouverts à tous.

LE PÉRISCOLAIRE DE HOCHFELDEN, 185 ENFANTS ACCUEILLIS POUR 150 PLACES

BUDGET PÉRISCOLAIRE HOCHFELDEN 2013

DEPENSES		RECETTES		
dépenses de fonctionnement du périscolaire	425 000 €	participation des parents	260 000 €	57%
		subvention CAF versée à l'ALEF	40 000 €	9%
frais directs CCPZ				
consommations gaz - électricité	17 078 €	frais directs CCPZ	30 647 €	34%
réparations	1 189 €	contribution CCPZ versée à l'ALEF	125 000 €	
contrats d'entretien	9 715 €			
investissements	2 665 €			
TOTAL DEPENSES	455 647 €	TOTAL RECETTES	455 647 €	

LE PÉRISCOLAIRE DE SCHWINDRATZHEIM, 84 ENFANTS ACCUEILLIS POUR 70 PLACES

BUDGET PÉRISCOLAIRE SCHWINDRATZHEIM 2013

DEPENSES		RECETTES		
dépenses de fonctionnement du périscolaire	240 000 €	participation des parents	135 000 €	55%
		subvention CAF versée à l'ALEF	9 000 €	4%
frais directs CCPZ				
réparations	767 €	frais directs CCPZ	6 136 €	41%
contrats d'entretien	1 423 €	contribution CCPZ versée à l'ALEF	71 000 €	
investissements	3 946 €	contribution CCPZ versée à l'ALEF organisation du transport	25 000 €	
TOTAL DEPENSES	246 136 €	TOTAL RECETTES	246 136 €	

LE PÉRISCOLAIRE DE WICKERSHEIM, 92 ENFANTS ACCUEILLIS POUR 120 PLACES

BUDGET PÉRISCOLAIRE WICKERSHEIM 2013

DEPENSES		RECETTES		
dépenses de fonctionnement du périscolaire	185 000 €	participation des parents	115 000 €	56%
		subvention CAF versée à l'ALEF	11 000 €	6%
		Participation ALEF	17 000 €	9%
frais directs CCPZ				
charges du bâtiment	12 024 €	frais directs CCPZ	12 024 €	27%
		contribution CCPZ versée à l'ALEF	42 000 €	
TOTAL DEPENSES	197 024 €	TOTAL RECETTES	197 024 €	

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn verse au total 405 000 € de contributions aux associations gestionnaires des structures enfance et jeunesse. De ce solde, 113 500 € de subventions sont versées par la CAF à la Communauté de Communes. **Donc le coût définitif pris en charge par la collectivité est de 291 500 € par an.**

Animation jeunes

Pour mieux comprendre le grand écart permanent du SAJ, entre l'organisation de loisirs, l'accompagnement des initiatives des jeunes et la formation des animateurs, l'Atout Zorn donne la parole aux jeunes... De ceux qui découvrent à ceux qui organisent...

DIRECTEURS SERVICE CIVIQUE

Jean Faessel de Melsheim originaire de Hochfelden, 26 ans :



SAJ : Tu t'es investi dans le SAJ pendant plus de 8 ans en tant qu'animateur. Aujourd'hui, tu es formateur BAFA et tu as créé une compagnie de spectacle principalement pour enfant. Peux-tu nous dire qu'elles ont été les étapes qui t'ont motivé à aller si loin dans l'engagement pour les autres ?

Jean : Je ne parlerai pas d'étapes mais de rencontres. C'est en côtoyant un certain nombre de personnes (dont la plupart sont devenues des amis) que j'ai compris que lorsque l'on s'engage on donne de son temps, de son énergie ou de son cœur, on reçoit énormément. C'est un échange. C'est cette soif de rapport humain, de satisfaction personnelle et d'envie d'apprendre qui m'ont porté et qui me porte encore aujourd'hui.

SAJ : Quel serait le principal conseil que tu donnerais aux jeunes qui commencent à s'engager (en animation ou dans une association...)?

Jean : D'oser ! D'essayer, d'y aller, de foncer. Si vous ne savez pas faire, ne vous inquiétez pas, ça viendra avec le temps.

ANIMATEURS

Mathieu Gregorutti de Waltenheim sur Zorn, 17 ans :



SAJ : Mathieu une génération d'animateurs t'a vu grandir au travers des activités de tous types...Aujourd'hui, à 18 ans tu as déjà ton BAFA et une formation pour encadrer les ateliers de micro fusée, tu es animateur sur le séjour ski, tu accompagnes des jeunes dans leur projet à Londres, tu as participé à l'organisation des campagnes et pour la 3ème année, tu vas participer aux animations de l'été... Peux-tu nous dire ce qui te pousse à donner toute cette énergie pour les plus jeunes ?

Mathieu : La réponse peut paraître simple, je mets mon énergie pour les plus jeunes car, j'ai grandi

Claudia Faessel de Hochfelden, 23 ans :



SAJ : Claudia, animatrice, engagée dans un service civique au SAJ il y a deux ans, aujourd'hui directrice et formatrice d'animateurs... à 23 ans tu as pris une place très importante dans l'animation de ton territoire alors que tu étudies assez loin. Quelles sont les étapes qui t'ont permis d'ouvrir les portes de ces prises de responsabilité ?

Claudia : Je suis tombée dans la marmite de l'animation, avant tout par curiosité. A partir de là, j'ai pu vivre des expériences plus enrichissantes les unes que les autres, où les échanges permettent à chacun d'apprendre et de se construire, que tu sois enfant ou jeune participant, animateur chevronné ou novice, directeur ou parent.

Ce qui m'a séduite c'est l'ambiance familiale, la solidarité et l'entraide qu'on retrouve dans le monde de l'animation et dans le monde associatif en général. Donner de son temps pour défendre ses valeurs, ses opinions ou ses envies, et se rendre compte, qu'au final collectivement on peut réaliser de grandes choses. En tant que citoyen, il me semble que nous sommes tous responsables du bien être des jeunes et des moins jeunes de notre village, territoire ou pays. Un proverbe africain dit "qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant", chacun a son rôle à jouer à son échelle.

SAJ : Quel message voudrais-tu passer aux jeunes de ton âge qui n'osent pas s'investir dans la vie publique ?

Claudia : Il n'y a absolument pas de crainte à avoir à passer le pas de l'engagement. Il faut évoluer progressivement, par des actions ponctuelles ou des envies de projets farfelus. Au contraire, car il n'y a pas besoin de compétence ou de savoir particulier, mais juste l'envie de partager et de vivre de beaux moments de vie.

dans le Pays de la Zorn, j'ai moi-même profité des animations jeunes. Des animateurs ont aussi mis leur énergie pour nous accompagner dans nos aventures ! Mais cela n'est pas tout ! Les idées et l'esprit que nous avons au Pays de la Zorn me transmettent des VALEURS qui me semblent importantes, me plaisent et donnent du sens : solidarité, équipe... ! Cela me parle !

SAJ : Que t'apporte tout cet investissement envers les autres ?

Mathieu : Participer à mon tour comme animateur, avant tout, c'est du plaisir ! Puis, je fais de belles rencontres, j'accompagne de beaux projets un peu fou parfois, mais le SAJ développe l'idée que rien

n'est insurmontable ! Il faut au moins essayer... C'est à mon tour de transmettre les mêmes VALEURS aux plus jeunes ; il y a plein de choses à découvrir tout près de chez nous ! Et les jeunes sont formidables lorsqu'ils sont soutenus.

SAJ : Comment gères-tu tout cet investissement sachant que tu es lycéen ?

Mathieu : Plus ou moins bien, j'aimerais être en

core plus présent, motiver des jeunes au quotidien pour qu'ils puissent réaliser leurs envies. Mais finir tous les jours à 18 heures ne laisse pas beaucoup de temps pour aller à leur rencontre... J'essaie d'être présent le plus possible sur les différents projets en cours et bien sûr, pendant les vacances.

Gaëlle Fischer de Bossendorf, 18 ans :

SAJ : Tu as décidé de transmettre aux plus jeunes tes compétences et ta passion du dessin en créant un atelier... Dans une société où aujourd'hui l'individu se préoccupe majoritairement de soi, pourquoi une jeune fille de 18 ans a ce souci du partage ?

Gaëlle : Plus jeune, j'ai moi-même participé à l'atelier dessin. L'animateur m'a transmis sa passion et m'a toujours donné envie de revenir à chaque séance. M'impliquer à mon tour, était pour moi naturel. Cet atelier m'a beaucoup apporté. Il m'a permis de rencontrer des gens extraordinaires avec qui les mercredis étaient source de joie et de bonne humeur. Je pense donc qu'il est important de pouvoir partager des moments tous ensemble !



SAJ : Par cet acte, défends-tu quelque chose ?

Gaëlle : Je pense qu'il est important que chaque jeune puisse avoir des loisirs et des passions, mais aussi que des personnes soient là pour les accompagner, leur permettre d'évoluer et qui sait, qu'ils prennent le relais à leur tour.

SAJ : As-tu un message ?

Gaëlle : Il faut que les jeunes bougent et sortent de chez eux. Qu'ils ne restent pas derrière leurs écrans de télé, portable, ordinateur... mais qu'ils se réunissent pour partager de bons moments tous ensemble et qu'ils créent leurs projets !!!!

PROJET INITIÉ ET RÉALISÉ PAR LES JEUNES :

Mallaurie Hamm de Wingersheim / Projet hip hop, 15 ans



SAJ : Tu représentes un groupe de 10 jeunes qui a construit un projet de danse Hip hop. Peux-tu nous dire ce que vous avez fait pour passer de l'idée à la réalité ?

Mallaurie avec l'ensemble du groupe : Notre groupe s'est formé par le bouche à oreille. Pour qu'il prenne forme, nous avons sollicité le SAJ, puis un intervenant. Le financement se fait par des actions d'autofinancement et aussi grâce au soutien du SAJ et de la CAF. Il est vrai que parfois nous avons eu des soucis d'organisation mais la bonne ambiance dans le groupe et la réussite des spectacles n'en font qu'un léger détail. Après 3 ans, nous essayons d'améliorer notre niveau de danse au maximum. Ce projet compte énormément pour nous et nous essayons toujours de donner le meilleur de nous-même à chaque spectacle.

Steve, originaire de Bossendorf, 23 ans

SAJ : Tu as participé jusqu'en 2008 à l'atelier percussion Africaine. Ensuite, tu étais moins proche du SAJ, lié à tes études. En 2011, tu as participé à la rencontre Nationale de la Confédération des MJC de France. Lors de ce voyage avec ton ami Victor Lauffer vous avez imaginé un projet. Raconte-nous cette aventure :

STEVE : En 2013, j'ai réalisé avec des amis un festival : les campagnes d'art. Ce projet qui nous paraissait fou au départ s'est structuré progressivement avec l'accompagnement du SAJ où nous avons trouvé un soutien moral, financier et technique. Grâce à ce projet, nous avons pu nous dépasser, réaliser ce que nous avions des compétences que nous ne soupçonnions même pas et que les jeunes aussi ont une volonté d'être des acteurs de la dynamique du Pays de la Zorn.

J'aimerais remercier le soutien et la vision de la vie qu'apporte le SAJ. Plus qu'un lieu où l'on dépose ses enfants durant les vacances, il favorise l'aventure humaine où le jeune se découvre des compétences, ose des expériences qui vont, j'en suis sûr, changer son quotidien à tout jamais. Il faudrait que la société prenne pleinement conscience du rôle que jouent les associations pour avoir un investissement humain et financier à la hauteur de la culture, dans le sens large du terme, qu'elles cultivent en nous.



Ludovic Bieth de Hochfelden 13 ans



SAJ : Tu nous as sollicité pour t'aider à vivre ta passion. Peux-tu nous en dire d'avantage ?

Ludovic : J'ai organisé des "sorties" en gare de Strasbourg et de Mulhouse, dans le but de faire des vidéos de trains car c'est ma passion. On a tout organisé pour trouver des solutions collectives : comment se déplacer et également faire des demandes d'autorisations.

Il faudrait que le SAJ reste comme il est, qu'il ne baisse jamais les bras, et fasse tout son possible pour que les vœux des jeunes se réalisent !

JEUNES PARTICIPANT À DES ANIMATIONS



Camille Ludaescher et Delphine Frantz de Hochfelden, 13 ans.

SAJ : Vous avez participé pour la première fois à un

camp cet été (camp canoë en Ardèche). Quels sont vos souvenirs les plus marquants ?

Camille et Delphine : C'était trop bien de faire du canoë et du kayak... un peu dur au début. Il y avait une bonne ambiance avec tous les jeunes et les animateurs.

SAJ : Pensez-vous que c'est une expérience positive ?

Camille et Delphine : Oui, on a appris à faire plein de choses en commun et aussi à se servir seulement du nécessaire, on a fait attention les uns aux autres, on s'est aidé et puis on a découvert une région que l'on ne connaissait pas.

SAJ : Encouragez-vous les autres jeunes à vivre ce genre d'expérience ?

Camille et Delphine : Oh oui, nous ne pensions pas que nous ferions autant d'activités. On a vraiment découvert des choses que l'on ne connaissait pas et on est reparti avec plein d'amis.

SAJ : Et cela vous sert-il dans la vie de tous les jours ?

Laura : Ça nous sert quand on fait du dessin et en art plastique, chez moi je fais de faux catalogues de vêtements. On connaît mieux les tendances, accorder les couleurs et les matières ça nous permet le matin de reconnaître les habits qui vont ensemble.

Tiphaine : Après on peut mettre ce qu'on crée, ça sert !

Pauline : Si mon sac à main est cassé, je peux en refaire un !



N'oubliez pas !
Toutes les activités du SAJ sont disponibles toute l'année sur le site internet

saj.payszorn.com

A compter du 1^{er} mai, vous pouvez découvrir la programmation de l'été 2014 !

CONTACT :

SAJ Pays de la Zorn/ FDMJC :
Tél : 03 88 02 20 12
Mail : animation.jeunes@payszorn.com

Aux jeunes de l'atelier stylisme développé par Sonia en Service civique à la FDMJC pour le SAJ entre 8 et 13 ans.

SAJ : Qu'est ce qui te plaît en venant ici ?

Laura : De voir mes amies, on sait que l'on va tout le temps faire quelque chose de sympa. Stylisme ça sort de l'ordinaire en terme d'activité.

Lena : On crée de jolies choses au lieu de les acheter, on peut customiser nos anciens vêtements.

Tiphaine : On a des consignes mais on peut faire un peu ce que l'on veut quand même.

Jenny : J'aime bien créer et fabriquer.

Marie : De prendre le temps de pouvoir créer.

SAJ : Avez-vous appris des choses ?

Tiphaine : Je ne savais pas que l'on pouvait faire des planches de stylisme ! On a appris à coudre et du coup, j'ai eu une machine à coudre pour Noël.

Laura : Utiliser des tissus pour créer plein de choses.

Pauline : Faire des objets avec pas grand chose et surtout faire un sac !

La BMI

Rappel : la banque de matériel intercommunale est exclusivement destinée aux associations, écoles et communes du Pays de la Zorn. Elle permet d'encourager les manifestations locales et événements divers en améliorant les conditions matérielles d'organisation à moindre frais.

La banque de matériel est située au siège de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn, 43, route de Strasbourg à Hochfelden.

Retrouvez l'ensemble du matériel disponible, les conditions de mise à disposition et les formulaires de réservation sur :

www.payszorn.com/vie-associative/banque-materiel.



BILAN DES LOCATIONS 2013

	Nbre de sortie en 2013
Chapiteaux	49
Tonnelles	75
Podium	172
Sonorisations	47
Grilles d'exposition	285
Vidéoprojecteur	18
Montant annuel de location	7601 €

CONTACT :

Jean-Luc LAGEL
Tél : 03 88 91 96 58
Mail : bmi@payszorn.com



Soutien à la vie associative

Dans le cadre de sa compétence « Sport, Culture, Loisirs », la CCPZ propose aux associations du Pays de la Zorn un ensemble d'interventions pour soutenir l'animation associative du territoire à travers 8 fiches d'action d'aide et de soutien.

Les objectifs sont de proposer :

- une offre de loisirs adaptée aux enfants et aux jeunes,
- de renforcer l'animation sportive et culturelle du territoire
- de développer l'engagement et la prise de responsabilité chez les jeunes
- de renforcer les actions de communication

Pour l'année 2013, environ 44 000 € ont ainsi été versés dans le cadre du soutien à la vie associative.

Le guide des interventions et le formulaire de demande de partenariat sont disponible sur notre site :

<http://www.payszorn.com/vie-associative/soutien-associations-zorn>.

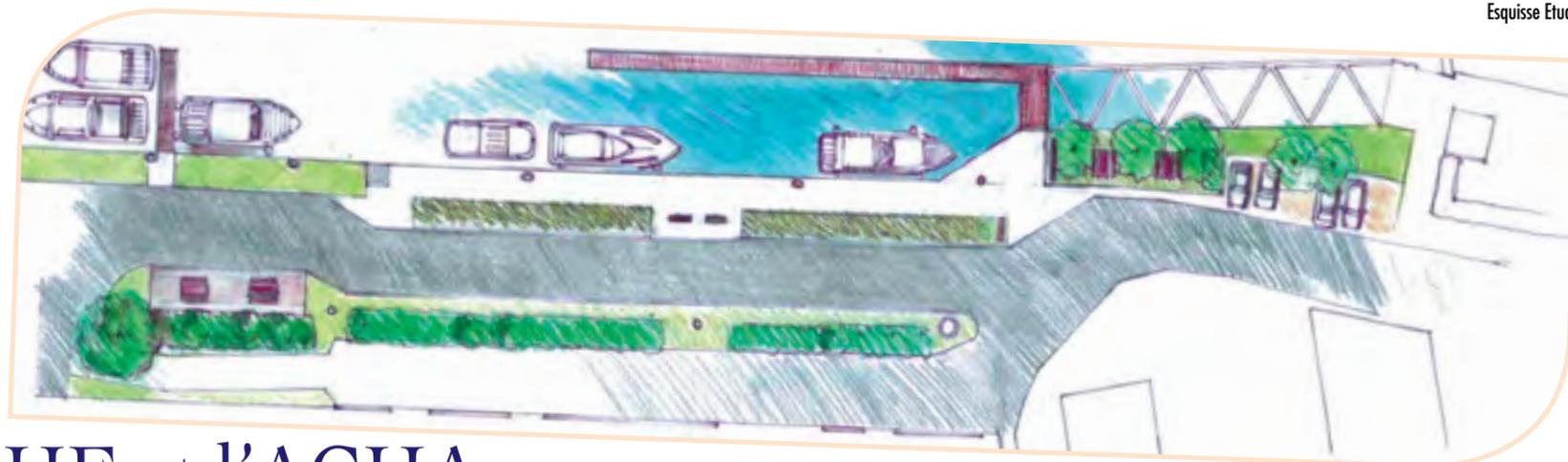
CONTACT :

Laetitia CHRIST
Tél : 03 88 02 20 16
Mail : vie.associative@payszorn.com

L'accueil des plaisanciers dans le Pays de la Zorn

Esquisse Etude

Afin d'améliorer l'accueil du tourisme fluvial, la Communauté de Communes a réalisé une étude-diagnostic qui permettra d'identifier les lieux et les aménagements nécessaires au développement de cette économie pour le territoire.
La commune de Waltenheim/Zorn a été retenue prioritairement du fait de son cadre idyllique et reposant.
Une étude de faisabilité a déterminé les aménagements minimum nécessaires à savoir, des bornes d'alimentation en eau et en électricité, un quai en béton désactivé, un catway avec platelage bois permettant le stationnement des bateaux en double ligne, des tables de pique-nique et des totems signalétiques.



Encore une belle année pour l'ARCHE et l'ACHA

MUSÉE DU PAYS DE LA ZORN - ARCHE

CONTACT:
Musée du Pays de la Zorn
12 Place du Général Koenig
67270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 89 04 52

Mail : archemusee@gmail.com
Site : www.musees-alsace.org

Le Musée du Pays de la Zorn et l'ARCHE (Animations Recherches Culture Hochfelden et Environs) ont accueilli pour cette nouvelle année environ 1 000 visiteurs pour l'exposition consacrée aux « Personnalités du Pays de la Zorn ».

Pour 2014, c'est « Le monde agricole d'hier à aujourd'hui » qui vous attend (Histoire, travail de la terre, soins aux animaux, rites et croyances). Vous pourrez découvrir comment vivaient nos ancêtres dans nos villages, leurs objets de tous les jours, leurs outils, leurs machines.

Le musée du Pays de la Zorn accepte objets, outils ou photos relatifs à ce sujet afin de compléter l'exposition. Contact Claudine LANG 03 88 91 56 06 ou archemusee@gmail.com.



Epoque Romaine



Moyen Âge semeur



Moyen Âge

L'ACHA, C'EST QUI, C'EST QUOI ?



L'association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » organise la découverte du houblon sur le territoire de la Commune de Wingersheim du 15 mai au 15 septembre.

Elle accueille ainsi annuellement quelques 2 000 visiteurs sur un circuit à travers village et champs sous l'égide de bénévoles.

Cette action touristique sur le territoire dynamise les commerces locaux qui bénéficient des retombées financières directes (environ 20.000 € par an).

Par ailleurs, l'excédent budgétaire a permis d'apporter un soutien financier aux investissements communaux favorisant le développement touristique. L'association a ainsi versé 30.000 € pour la restauration du site de la maison du garde-champêtre et 22.000 € pour rénover le site de la Croix.

CONTACT:
Association
« Au Cœur des Houblonnières d'Alsace »
Maison des Associations
67170 WINGERSHEIM
Tél. 03 88 51 26 35
Fax : 03 88 51 26 54
Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Mail : mairie.wingersheim@payszorn.com
Site : <http://wingersheim.payszorn.com>

La Nappe Phréatique du Rhin, une exposition unique pour comprendre son fonctionnement

La Maison du Pays de la Zorn accueillera du 5 mai au 30 juin 2014 l'exposition itinérante « **la nappe phréatique du Rhin Supérieur** », proposée par la Région Alsace et l'ARIENA.

A destination principalement d'un public adulte, elle permet de comprendre le fonctionnement de la nappe phréatique, l'importance de préserver cette ressource naturelle et d'identifier des moyens pour y parvenir.

Des visites guidées interactives, d'1h à 1h30 par groupe de 10 à 15 personnes seront organisées.

Cette exposition entre dans un projet global annuel du Contrat Territorial pour la Jeunesse du Pays de la Zorn qui se décline pour l'année 2013/2014 autour de l'environnement.



L'ensemble des acteurs du Pays de la Zorn se mobilise autour de ce thème. Un certain nombre de projets sont d'ores et déjà programmés (jeux intervillages, Rand'O Folies, expositions, vidéo conférences, sorties nature, spectacles...) que vous repérez aisément grâce au logo qui sera utilisé pour toutes les manifestations entrant dans cette thématique commune.



CONTACT :

Mail : printempsdeleau@payszorn.com
Tél : 03 88 02 20 16
Site : www.payszorn.com

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !



JEUX INTERVILLAGES

Les prochains Jeux Intervillages auront lieu **dimanche 29 Juin 2014 à Bossendorf**

L'inscription aux jeux est gratuite pour les Communes et pour les participants.